

**Province du Hainaut  
Arrondissement de Ath**



**Commune de Silly**

**AVIS D'URBANISME**

Le Collège communal fait savoir il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

Le/les demandeur(s) est/sont **Monsieur Benoit DEVALCKENEER demeurant Rue Haut Buisson(Silly) 17 à 7830 SILLY et Madame Catheline VERSCHELDEN demeurant Rue Haut Buisson(Silly) 17 à 7830 SILLY.**

Le terrain concerné est situé **Rue Haut Buisson, 17 à 7830 Silly et cadastré division 1, section D n°231C.**

Le projet est de type : **Démolition et reconstruction d'abri pour animaux avec stockage**, et présente les caractéristiques suivantes :

**Dérogation au plan de secteur - Art. D.II.36 - Zone agricole**

L'enquête publique est réalisée en vertu de l'article D.IV.40 du Code du Développement Territorial.

Le dossier peut être consulté durant la période d'enquête à l'adresse suivante : SILLY, Service Urbanisme, Place communale, 18 à 7830 SILLY:

- Les jours ouvrables de 9h à 12h & le mercredi après-midi de 14h à 16h;
- Le dossier peut être consulté le 26/05/2020 de **16h00 à 20h00 uniquement sur rendez-vous à prendre au service urbanisme (068/25.05.02 – 068/27.05.61)**

**L'enquête publique est ouverte le 18 mai 2020 et clôturée le 02 juin 2020.**

Les réclamations et observations écrites sont à adresser au Collège Communal :

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : Place Communale(Silly) 18 à 7830 Silly ;
- par télécopie au numéro 068/54.35.68
- par courrier électronique à l'adresse suivante : urbanisme@silly.be ou catu@silly.be
- remises à M LIXON ou Mme DEGAND dont le bureau se trouve rue St Pierre 2 à Silly.

L'enveloppe, la télécopie ou le courrier électronique portera la mention : **MI.9/20-7**

Les réclamations et observations orales peuvent être formulées pendant la même période sur rendez-vous auprès de M LIXON ou Mme DEGAND ou lors de la séance de clôture de l'enquête.

La séance de clôture de l'enquête publique aura lieu le 02 juin 2020 à la commune de Silly, service urbanisme.